



## FICHE DE SUIVI – 2015

**Commission de Normalisation BNTRA/CN03**  
**Miroir du CEN/TC 278/WG3, TC 224/WG11**  
**Et de l'ISO/TC 204/WG3 et WG8**

	<b>NOM/Prénom</b>	<b>Appartenance</b>
<b>Président</b>	Benoît Chauvin (GART)	benoit.chauvin@gart.org
<b>Secrétaire</b>	Arnaud Gorin (CEREMA)	arnaud.gorin@cerema.fr

\*\*\*

## 1- Contexte et enjeux

### a) Contexte du secteur

*L'augmentation de la demande en déplacement en transports collectifs en nombre et qualité*

Dans un contexte de crise, l'augmentation de l'usage des transports collectifs est une réalité vérifiée chaque jour (en 2011, le nombre total de voyageurs transportés augmente de 4,5% hors RATP). Cette demande, dans un environnement toujours plus complexe (multiplication des lignes et des modes de transport notamment) s'accompagne du renforcement des attentes des voyageurs dans le domaine de la **qualité** et de l'**accessibilité** à ces modes. L'**information multimodale** et la **billettique**, les 2 domaines clés de la commission de normalisation transport public, sont des éléments essentiels de cette amélioration.

D'autre part, la loi Grenelle 1, fixe les orientations de l'Etat en matière d'entretien, de modernisation et de développement des réseaux de transport. A ce titre, on peut relever parmi les actions proposées un chapitre sur la qualité de service qui évoque notamment la question de l'efficacité des chaînes intermodales. Là encore, l'amélioration de l'information multimodale et de la billettique est un facteur clé du développement de l'**intermodalité**. C'est d'ailleurs dans cette perspective qu'a été créée, en 2010, l'Agence Française pour l'Information Multimodale et la Billettique (AFIMB).

*La directive ITS*

La Commission européenne a publié en avril 2009 un Plan d'Action pour le déploiement des systèmes de transport intelligents en Europe. En vertu des dispositions du traité de Lisbonne, ce texte lui donne le pouvoir d'élaborer des spécifications d'ordre technique, juridique, organisationnel dans quatre domaines dont l'information voyageur et la télématique embarquée et les systèmes coopératifs: lien entre le véhicule et l'infrastructure de transport.

Dans ce contexte, la normalisation française se doit de mettre en place une approche aussi structurée que possible sur le développement des services et systèmes, afin :  
d'une part, d'assurer la compatibilité de ses spécifications avec celles qui seront proposées par la CE ; et, d'autre part, favoriser les développements français.

*L'accessibilité aux transports*

La loi 2005-102 du 11 février 2005 dans son article 45, demande que dans un délai de 10 ans à compter de sa publication, les services de transport collectif soient accessibles aux personnes



handicapées et à mobilité réduite. La normalisation s'est attachée depuis plus de 10 ans, à fournir des recommandations relatives à l'accessibilité dans les moyens de transport collectifs. Ces travaux ne sont suivis toutefois que pour une très petite part par la commission transport public.

#### *L'apparition de nouveaux services*

La recherche d'alternatives à la voiture individuelle toujours plus chère, a fait émerger de Nouveaux Services à la Mobilité tels que : transport à la demande, taxi « low cost », autopartage, covoiturage, deux-roues en libre-service, etc.

Loin d'être en concurrence avec les transports collectifs, ces nouveaux modes s'articulent et interopèrent avec ceux-ci. L'échange de données, la définition de protocoles d'échanges, etc., semble alors nécessaire. Ces nouveaux modes posent par ailleurs le problème de la légitimité des commissions à les traiter. Pour la CNO3, ces sujets sont clairement de son domaine. Le covoiturage, vient être intégré en 2013 dans les travaux de normalisation de la commission.

#### *Les nouvelles technologies et leurs nouveaux services associés*

« Billets intelligents » sur clés USB ou téléphones NFC, réseaux sociaux fabriquant et fournissant de l'information parfois en concurrence avec celle des opérateurs de transport ou d'information, libéralisation des données, etc. Toutes ces technologies et services qui facilitent l'accès au transport nécessitent de se compléter et d'interopérer entre-elles sous peine d'être abandonnées. La normalisation est un moyen de faciliter leur développement.

## **b) Enjeux**

Dans le domaine des transports collectifs, on peut distinguer 4 types de bénéficiaires des normes :

#### *Les collectivités ou plus exactement les Autorités Organisatrices des Transports :*

La maîtrise des coûts et l'amélioration de l'offre sous-tendent toutes les politiques en matière de transport. Les normes peuvent participer à ces actions. En effet, les normes offrent aux autorités un cadre de référence, qui leur donne plus de sécurité dans leurs choix, délimite leurs responsabilités, favorise le dialogue, et optimise la mise en œuvre de leurs politiques.

#### *Les opérateurs de transport :*

On peut penser que les enjeux sont identiques à ceux des Autorités Organisatrices. De plus les normes faciliteront la réalisation des cahiers des charges et la relation avec les industriels.

#### *Les industriels :*

Les normes vont faciliter l'accès des industriels aux marchés nationaux mais aussi internationaux. Elles permettent de faire des économies d'échelle, tant au niveau de la production que de la distribution, puisqu'ils ont ainsi l'assurance que les systèmes respectant les normes fonctionneront quelque soit le lieu. La normalisation doit aussi permettre de prendre l'avantage sur des filières technologiques en cours de développement et d'assurer le contrôle des marchés. Enfin les normes permettent d'améliorer la qualité des produits.

#### *L'utilisateur final :*

Pour le voyageur, les normes sont une garantie de la qualité des produits et des services. Elles apportent l'assurance de la compatibilité des systèmes entre eux. Elles évitent ainsi la multiplication des objets (une même télécommande pour commander sur un quai ou à un passage pour piéton, un même téléphone pour réserver, payer et valider son billet) et permettent donc des économies. Elles créent, d'autre part, un climat de confiance en faveur des innovations.



## 2- Organisation de la CN

### a) Structure et détail des sous-groupes rattachés à la CN

GT	Titre	Miroir d'un WG (oui/non)	Pilote (Président/Secrétaire)	Comelec (oui/non)
GT4	Billettique	oui	Eric Burgstahler/Isabelle Talabard	oui
GT6	Interopérabilité des systèmes centraux de la billettique	oui	Ali Saidi/Isabelle Talabard	oui
GT7	Information multimodale	oui	Christophe Duquesne	oui

### b) Avez-vous eu en 2014 des documents de normalisation entrant dans le champ de votre CN cités dans une réglementation (décrets, arrêtés)? non

Si oui, merci de renseigner le tableau ci-après :

Référence du document de normalisation	Référence & titre du Texte réglementaire	Mode de référencement <i>(présomption de conformité, norme obligatoire)</i>

## 3- Représentation française

### a) Liste des présidences, animations et secrétariats français au niveau européen ou international entrant dans le champ de votre CN (à compléter ou amender):

(Pour les groupes de coordination préciser simplement la délégation française au TC, les experts, animateurs, liaison et HOD)

ISO / CEN	TC/SC/ WG	Président/Animateur	Secrétaire
CEN/TC 278	WG3	Dominique Descolas	
	WG3/SG4	Mme Kasia Bourée	
	WG3/SG9	Christophe Duquesne	
CEN/TC 224	WG11		Mme Caroline de Condé



**b) Liste des experts français dans les groupes de travail niveau européens ou internationaux**

ISO / CEN	SC / WG	Nom	Appartenance
CEN/TC 278	WG3	Jean Philippe Amiel	NEXTENDIS
	WG3/SG9	Mme Kasia Bourée	KBIC
	WG3/SG4 et SG7	Christophe Duquesne	Aurige
ISO/TC 204	WG3	Loic Blaive	CEREMA
		Corinne Lafont	MEDDE
	WG8	Jean Philippe Amiel	NEXTENDIS
		Mme Kasia Bourée	KBIC
		Arnaud Gorin	CEREMA
		Pierre Malaterre	4icom

## 4- Projets potentiels

**a) Des documents de normalisation français seront-ils proposés comme projets aux niveaux européen et international cette année? non**

Si oui, merci de renseigner le tableau ci-après :

Référence du document	titre du document	Date d'inscription

**b) Quels sont les documents de normalisation soumis à votre CN dans le cadre des examens systématiques ?**

**1) Examen quinquennal français**

Référence du document de normalisation	Titre	Décision (confirmation, révision, annulation)	P.V. n°	Commentaires
NF P99-405	Billettique appliquée aux transports – Règles d'interopérabilité pour la codification des données billettiques (INTERCODE)	révision	CR_CN03_14-10-16	
NF P99-400	Equipements embarqués à bord des autobus et autocars – Pupitre unique du conducteur –	confirmation	CR_CN03_14-10-16	



	Caractéristiques dimensionnelles et fonctionnelles minimales			
P99-500	Cartes à piste magnétique destinées aux transports terrestres de voyageurs – Caractéristiques des cartes souples minces au format TFC.1.B	confirmation	CR_CN03_14-10-16	

## 2) Niveau Européen / International

Référence de l'EN (WI) / l'ISO	Titre	Décision (confirmation, révision, annulation)	Résolution N°	Commentaires
ISO 17267:2009	Intelligent transport systems -- Navigation systems -- Application programming interface (API)	confirmation	03-2015	



## 5- Programme de travail 2015

### a) Niveau National

#### 1) Travaux

Documents de normalisation		Stade en cours		Commentaires (norme publiée le)
Référence	Titre	(avril 2015)	(novembre 2015)	
NF P99-512	Billettique appliquée aux transports- Interopérabilité des systèmes centraux billettiques (Interopérabilité du Back-Office Billettique), INTERBOB- Flux de données	Lancement de l'enquête publique		
NF P99-405	Intercode 2.2	En cours de révision		

#### 2) Réunions de la CN/GT

Réunion	Lieu	Faits marquants
CN03/GT7	8 janvier à La Défense	
CN03/GT4	26 janvier à Paris	
CN03/GT6	27 février à Lyon	
CN03 plénière	5 mars à Paris	
CN03/GT4	10 mars à Paris	



**BUREAU DE NORMALISATION DES TRANSPORTS, DES ROUTES  
ET DE LEURS AMENAGEMENTS**

(Bureau de normalisation sectoriel agréé par décision du délégué interministériel aux normes du 23 décembre 2014)

CN03/GT7	25 mars à La Défense	
CN03/GT4	7 avril à Paris	
CN03/GT6	7 mai à Lyon	
CN03/GT6	2 juillet à Lyon	
CN03 plénière	11 juin à Paris	
CN03/GT6	2 juillet à Lyon	
CN03 plénière	15 octobre à Paris	
CN03 plénière – prévisionnelle -	10 décembre à Paris	



## b) Niveau européen/ international

### 1) Travaux

EN / ISO / TS / TR		Stade en cours		Commentaires, (Précisez le(s) expert(s) valideur(s) de la traduction française et les résultats des votes)
WI	Référence / Titre	(avril 2015)	(novembre 2015)	
	ISO/DIS 14296 : Intelligent transport systems - Extension of map database specifications for applications of cooperative ITS	Enquête terminée		
	ISO/FDIS 24014-1 : Public transport - Interoperable fare management system - Part 1: Architecture	Soumis au vote formel		
	ISO/AWI 19083-2 : Intelligent transport systems - Public transport - Emergency evacuation and disaster response and recovery - Part 2: Data flow	En cours de rédaction		
	ISO/DIS 19083-1 : Intelligent transport systems -- Public transport -- Emergency evacuation and disaster response and recovery -- Part 1: Framework	Enregistrement du projet pour enquête		
00278374	Intelligent transport systems - Public transport - Open API for distributed journey planning	Nouveau projet approuvé		
00278389	Public transport - Network and timetable exchange (NeTEx) - Examples, guidelines and explanatory materials	Nouveau projet approuvé		
00278380	CEN/prTS 13149-7 : Public Transport - Road Vehicle Scheduling and Control Systems - Part 7: IP-based Networking Inside A Vehicle, Network and System Architecture	Nouveau projet approuvé		
00278330	FprCEN/TS 16614-3 : Public transport - Network and Timetable Exchange (NeTEx) - Part 3: Public transport fares exchange format	Soumis au vote formel		
00278372	FprCEN/TS 16794-1 : Public transport - Communication between contactless readers and	Ratification		





**BUREAU DE NORMALISATION DES TRANSPORTS, DES ROUTES  
ET DE LEURS AMENAGEMENTS**

(Bureau de normalisation sectoriel agréé par décision du délégué interministériel aux normes du 23 décembre 2014)

	fare media - Part 1: Implementation requirements for ISO/IEC 14443			
00278373	FprCEN/TS 16794-2 : Public transport - Communication between contactless readers and fare media - Part 2: Test plan for ISO/IEC 14443	Ratification		
00278340	NF EN 15531-1 : Public transport - Service interface for real-time information relating to public transport operations - Part 1: Context and framework	Soumis au vote formel		
00278341	NF EN 15531-2 : Public transport - Service interface for real-time information relating to public transport operations - Part 2: Communications	Soumis au vote formel		
00278342	PR NF EN 15531-3 : Public transport - Service interface for real-time information relating to public transport operations - Part 3: Functional service interfaces	Soumis au vote formel		
00278346	PR NF EN ISO 24014-1 REV : Public transport - Interoperable fare management system - Part 1: Architecture (ISO/FDIS 24014-1:2015)	Soumis au vote formel		
00278383	prCEN/TS 15531-5 rev : Public transport - Service interface for real-time information relating to public transport operations - Part 5: Functional service interfaces - Situation exchange	Nouveau projet approuvé		
00278387	prEN 12896 rev : Public transport - Reference data model - Informative documentation	Nouveau projet approuvé		
00278371	prEN 12896-1 : Public transport - Reference data model - Part 1: Common concepts	Soumission à l'enquête		
00278367	prEN 12896-2 : Road Transport and Traffic Telematics - Public Transport Reference Data Model - Part 2: Public Transport Network	Soumission à l'enquête		
00278368	prEN 12896-3 : Intelligent transport systems - Reference data model - Part 3: Timing information and vehicle scheduling	Soumission à l'enquête		
	Intelligent transport systems – Public Transport – Account-based ticketing standards requirements	Nouveau projet soumis au vote		
	Intelligent transport systems – Public Transport – Conformance testing for fare management systems	Nouveau projet soumis au vote		



**BUREAU DE NORMALISATION DES TRANSPORTS, DES ROUTES  
ET DE LEURS AMENAGEMENTS**

(Bureau de normalisation sectoriel agréé par décision du délégué interministériel aux normes du 23 décembre 2014)

	ISO/NP 19297 : Intelligent transport systems - Shareable Geospatial Databases for ITS applications	Soumis au vote		
	ISO 17572-2 : Intelligent transport systems - Location referencing for geographic databases - Part 2: Pre-coded location references	En cours de révision		

## 2) Réunions des TC/SC/WG

Réunion	Lieu	Experts français	Faits marquants
CEN/TC 278/WG3/SG4 et SG9	20 et 21 janvier à Londres (Angleterre)	Kasia Bourée, Christophe Duquesne	
CEN/TC 278/WG3/SG9	21 janvier à Londres (Angleterre)	Christophe Duquesne	
CEN/TC 278/WG3/SG8	29 janvier à Vienne (Autriche)	Christophe Duquesne	
CEN/TC 278/WG3/SG5	12 février à Paris (France)	Jean Philippe Amiel	
CEN/TC 278/WG3/SG4 et SG9	17 et 18 mars à Utrecht (Hollande)	Kasia Bourée, Christophe Duquesne	
ISO/TC 204	19 au 24 avril à Hangzhou (Chine)		
CEN/TC 278/WG3/SG5	12 mai à Bruxelles (Belgique)		
CEN/TC 278/WG3	21 mai à Paris (France)		
CEN/TC 278/WG3/SG9	9 juin à Paris (France)		
CEN/TC 278	16&17 septembre en Allemagne		
ISO/TC 204/WG3/SWG3.1&SWG3.5	7&8 juillet à Aix en Provence (France)		
ISO/TC 204	11 au 16 octobre à Postdam (Allemagne)		



## **6- BILANS**

**a) Problèmes rencontrés**

**b) Attentes vis-à-vis du BNTRA (éléments à améliorer ou à conserver)**